



Taux actuels de retard de croissance: 13% d'émaciation: 39.9% Proportion souffrant d'insuffisance pondérale: 28.8%

Source: Gouvernement tchadien (DHS, 2015)

### Bons résultats

- Tchad : comparée à celle d'autres pays de l'HANCI, la politique nationale de développement à moyen/long terme de ce pays (Document du stratégie pays) accorde une grande importance à la nutrition.
- Tchad : ce pays a créé une ligne budgétaire distincte pour la nutrition, rendant possible la transparence et la responsabilisation des dépenses.
- La stratégie/politique nationale en matière de nutrition fixe des objectifs de nutrition assortis de délais et un mécanisme multipartite et multisectoriel de coordination des politiques a été mis en place.
- Tchad : les décideurs disposent d'enquêtes régulières sur la nutrition statistiquement représentatives au niveau national. La dernière enquête a été publiée en 2015.
- Tchad : l'État promeut les pratiques d'alimentation complémentaire et a distribué deux fortes doses de supplément en vitamine A à 96% des enfants en 2014.

### Points à améliorer

- Les dépenses consacrées à l'agriculture (6.53% des dépenses publiques en 2014) ne correspondent pas aux engagements pris par le gouvernement dans la Déclaration de Maputo de l'Union africaine (10% des dépenses publiques).
- Tchad : les dépenses de ce pays dans le secteur de la santé (9% des dépenses publiques en 2014) ne correspondent pas tout à fait aux engagements (15%) énoncés dans la Déclaration d'Abuja.
- Tchad : l'État n'a pas assuré la sécurité foncière des populations rurales. La délivrance de titres de propriété est médiocre et les marchés fonciers fonctionnent mal.
- Tchad : dans ce pays, la loi n'accorde pas aux femmes les mêmes droits économiques qu'aux hommes. Hommes et femmes jouissent des mêmes droits d'accès à la propriété des terres agricoles, mais la loi n'est pas effectivement appliquée et les pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes persistent, accentuant leur vulnérabilité à la faim et à la malnutrition.
- Tchad : ce pays n'a pas consacré le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel dans son droit interne.
- Tchad : le faible accès à des sources d'eau potable améliorées (50.8% en 2015) et à des installations sanitaires améliorées (12.1% en 2015) empêche l'obtention de résultats positifs en matière de lutte contre la faim et la malnutrition.
- Tchad : seulement 53.2% des femmes âgées de 15 à 49 ans ont été vues, au moins une fois pendant leur grossesse, par un agent de santé qualifié en 2010.
- Tchad : dans ce pays, le niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation et du droit à la sécurité sociale est médiocre.
- Tchad : les dispositifs de protection sociale sont élémentaires et ne couvrent que peu de risques pour un nombre limité de bénéficiaires.

## Indice d'engagement pour la réduction de la faim (HRCI)

Dépenses publiques	Résultat*	Année	Rang HRCI sur 45
\$ Part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans totales <sup>1</sup>	6.53%	2014	16e
\$ Part des dépenses publiques consacrées à la santé dans totales <sup>1</sup>	9%	2014	26e
<b>Politiques</b>			
Accès à la terre (sécurité foncière) <sup>2</sup>	Médiocre	2014	42e
Accès aux services de vulgarisation et de recherche agricoles <sup>2</sup>	Moyen	2013	34e ex aequo
Système d'état civil: taux d'enregistrement des naissances vivantes	15.7%	2010	43e
Fonctionnement des systèmes de protection sociale <sup>2</sup>	Médiocre	2016	20e ex aequo
<b>Lois</b>			
Niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation <sup>2</sup>	Médiocre	2011	31er ex aequo
Égalité d'accès hommes-femmes aux terres agricoles (droits de propriété) <sup>3</sup>	Dans la loi, pas dans la pratique	2012	1er ex aequo
Égalité hommes-femmes des droits économiques <sup>3</sup>	Pas dans la loi	2011	26e ex aequo
La Constitution reconnaît le droit à la protection sociale (oui/non)	Non	2006	28e ex aequo

<sup>1</sup> Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la santé (Abuja) et l'agriculture (Maputo) ● >=75% <100% ● >=100%

<sup>2</sup> Résultats possibles: ● Très médiocre/Médiocre ● Moyen ● Bon/Très bon

<sup>3</sup> Résultats possibles: ● Pas dans la loi ● Dans la loi, pas dans la pratique ● Dans la loi et dans la pratique

## Indice d'engagement contre la malnutrition (NCI)

Dépenses publiques	Résultat*	Année	Rang NCI sur 45
\$ Budget distinct pour la nutrition (Non/Sectoriel uniquement/Oui)	Oui	2015	1er ex aequo
<b>Politiques</b>			
Taux d'enfants supplémentés en vitamine A	96%	2014	14e ex aequo
L'État promeut une alimentation complémentaire (oui/non)	Oui	2011	1er ex aequo
Population ayant accès à une source d'eau améliorée	50.8%	2015	44e
Population ayant accès à un assainissement amélioré	12.1%	2015	42e
Visites médicales pour les femmes enceintes	53.2%	2010	44e
Importance de la nutrition dans la politique nationale de développement <sup>1</sup>	Grande	2015 - 2020	10e
Stratégie/politique nationale en matière de nutrition (oui/non)	Oui	2015	1er ex aequo
Coordination multipartite et multisectorielle des politiques (oui/non)	Oui	2015	1er ex aequo
Objectifs de nutrition assortis de délais (oui/non)	Oui	2013	1er ex aequo
Enquête nationale sur la nutrition ces 3 dernières années (oui/non)	Oui	2015	1er ex aequo
<b>Lois</b>			
Consécration du CICSLS <sup>^</sup> dans le droit interne <sup>2</sup>	Non consacré dans le droit	2016	33e ex aequo

<sup>1</sup> Résultats possibles: ● Faible ● Modérée ● Grande (remarque : par rapport aux autres pays).

<sup>2</sup> Résultats possibles: ● Non consacré dans le droit ● Faiblement/Largement consacre dans le droit ● Pleinement consacré.

<sup>^</sup> Code international de commercialisation des substituts du lait maternel